

**PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
(MAJEURS - VALIDITE 15 ANS)**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

- Formulaire rempli au stylo noir + **PORTER LES ORIGINAUX + LES PHOTOCOPIES**
- La demande doit obligatoirement être déposée et le titre retiré par l'intéressé(e) **en personne** :
- Prise d'empreinte et signature
- **Pour des raisons de sécurité, toute carte d'identité non retirée par son titulaire dans un délai de TROIS MOIS, sera retournée au lieu de délivrance et détruit.**

**LE DEPOT D'UN DOSSIER SE FAIT UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

EN APPELANT AU : 04.67.10.42.54 ou 04.67.10.42.42

1 ^{ère} demande ou carte cartonnée	Renouvellement	Perte ou vol	Changement d'adresse	Changement d'Etat Civil
<ul style="list-style-type: none"> ✧ Original extrait d'acte de naissance avec filiation (de moins de 3 mois) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) Ne pas découper les photos ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) ✧ 1 pièce officielle avec photo (original + photocopie) ✧ Carte d'Identité cartonnée (original + photocopie recto/verso) 	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Ancienne carte d'identité sécurisée (original + photocopie recto/verso) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) Ne pas découper les photos ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) 	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Original extrait d'acte de naissance avec filiation (de moins de 3 mois) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) Ne pas découper les photos ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original+photocopie) ✧ Déclaration de perte (délivrée en Mairie) ou de vol (délivrée en gendarmerie (original + photocopie) ✧ 1 pièce officielle avec photo (original + photocopie) ✧ Timbre fiscal de 25 € (achat tabac ou site des impôts) 	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Ancienne carte d'identité sécurisée (original + photocopie recto/verso) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) Ne pas découper les photos ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) ✧ acte de mariage ou acte de décès ou jugement de divorce (original et photocopie) 	

Pour tous les cas, adulte ou mineur, un original d'extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois sera demandé si :

- CNI sécurisée périmée depuis plus de 5ans,
- CNI cartonnée périmée depuis plus de 2 ans,
- Passeport électronique ou biométrique périmé depuis plus de 5 ans,
- Passeport à lecture optique périmé depuis plus de 2 ans.

Liste des justificatifs de domicile acceptés :

- ✧ Facture au choix : EDF, GDF, Eau, Téléphone fixe ou portable, Eau.
- ✧ Titre de propriété ou bail établi par une agence (en cours de validité)
 - ✧ Avis d'imposition ou de non-imposition

Si vous êtes hébergé, veuillez fournir :

- ✧ Facture (de moins de 12 mois) de l'hébergeant au choix : voir liste ci-dessus (original + photocopie) + attestation sur l'honneur d'hébergement
- + pièce d'identité de l'hébergeant au choix : CNI, passeport, permis de conduire, titre de séjour (original + photocopie)

**PIÈCES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
(MINEURS - VALIDITE 10 ANS)**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

- **Formulaire rempli au stylo noir - PORTER LES ORIGINAUX + LES PHOTOCOPIES**
- **La demande doit être présentée par le représentant légal accompagné du mineur**
- **Le retrait du titre doit être effectué par le représentant légal qui a déposé la demande, muni de sa pièce d'identité.**

1 ^{ère} demande	Renouvellement	Perte ou vol	Enfants de parents divorcés ou séparés en garde alternée
<ul style="list-style-type: none"> ✧ Original extrait d'acte de naissance avec filiation (de moins de 3 mois) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) <u>Ne pas découper les photos</u> ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) ✧ Pièce d'identité du représentant légal qui accompagne l'enfant le jour du dépôt (original + photocopie recto/verso) ✧ 1 pièce officielle avec photo (original + photocopie) 	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Ancienne carte d'identité sécurisée (original + photocopie recto/verso) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) <u>Ne pas découper les photos</u> ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) ✧ Pièce d'identité du représentant légal qui accompagne l'enfant le jour du dépôt (original + photocopie recto/verso) 	<ul style="list-style-type: none"> ✧ Original extrait d'acte de naissance avec filiation (de moins de 3 mois) ✧ 1 photo d'identité (de moins de 6 mois aux normes en vigueur) <u>Ne pas découper les photos</u> ✧ Justificatif de domicile de moins de 12 mois (original + photocopie) ✧ Pièce d'identité du représentant légal qui accompagne l'enfant le jour du dépôt (original + photocopie recto/verso) ✧ Déclaration de perte (délivrée en Mairie) ou de vol (délivrée en gendarmerie) (original + photocopie) ✧ 1 pièce officielle avec photo (original + photocopie) ✧ Timbre fiscal de 25 € (achat tabac ou site des impôts) 	<p align="center"><u>A produire en plus des pièces de base :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✧ Copie intégrale du jugement de divorce (original + photocopie) ✧ 1 justificatif de domicile de moins de 12 mois de l'autre parent + sa pièce d'identité (original + photocopie)

LISTE MAIRIES POUR LES PASSEPORTS/CNI (Zone MTP-NORD)	SUR RDV
Juvignac 997 les allées de l'Europe - 34990 04.67.10.42.54 04.67.10.42.42	Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00
Annexe Mosson (MPT Léo Lagrange) 111 place de Tipasa - 34080 04.67.75.19.10	Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00
Annexe Villon (MPT François Villon) rue des Araucarias - 34080 04.67.41.48.46	Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h30
Montpellier 1 place Georges Frêche - 34267 Cedex 2 04.67.34.70.00	Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h00 et de 11h30 à 16h30 Sauf le jeudi de 10h00 à 11h30 et de 13h00 à 19h00
Annexe Tastavin (MPT Albert Camus) 118 allée Maurice Bonafos - 34070 04.67.27.33.31	Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et de 13h00 à 16h30
Annexe Aiguelongue (MPT Albert Dubout) 1071 avenue de la Justice de Castelnau - 34090 04.67.72.63.27	Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h00 et de 13h00 à 16h30 (sauf mercredi après-midi)
Gignac place Auguste Ducornot - 34150 04.67.57.01.70	Lundi et mercredi (pour les enfants) de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h30 Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h30